



COMMUNIQUE DE PRESSE

Journée Mondiale de l'eau – 22 mars 2017 Consacrée au thème des Eaux usées

Des entreprises innovantes qui créent des ressources à partir des eaux usées

A l'occasion de la journée mondiale de l'Eau, consacrée cette année au thème des Eaux usées, la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) souligne la contribution de ses adhérents au développement de l'accès à l'eau et de l'assainissement en France et dans le monde. La FP2E affirme la mobilisation des entreprises de l'eau pour adapter les services publics d'assainissement à la transition écologique par le développement de l'économie circulaire, en créant des ressources à partir des eaux usées. Pour cela, ces entreprises font de l'innovation une priorité. La fédération pointe la nécessité de libérer l'innovation, tant sur le plan réglementaire que dans la prise de décision des autorités locales.

Les entreprises de l'eau concourent à l'objectif d'un accès universel à l'assainissement, inscrit par l'ONU parmi les Objectifs de Développement Durable (n°6). Elles dépolluent les eaux usées de près de **la moitié des Français**, et de **75 millions de personnes hors de nos frontières***. Donner accès à l'assainissement aux **2,4 milliards de personnes dans le monde encore privées de ce service**** reste une priorité.

En France, l'installation d'infrastructures d'assainissement permettant que chaque litre d'eau usée soit dépollué avant d'être rejeté dans le milieu naturel a constitué au cours des dernières décennies un enjeu majeur, auquel les entreprises de l'eau ont largement contribué. Aujourd'hui, outre la mise en conformité constante des 17 000 usines d'épuration existantes pour traiter les nouvelles formes de pollution, limiter l'impact de ces dernières sur l'environnement est impératif.

La gestion des eaux usées au cœur de l'économie circulaire

Les entreprises de l'eau, qui consacrent en moyenne **120 millions d'euros annuellement à leurs travaux de R&D** et mobilisent pour cela près de **900 salariés***, sont actives et innovantes, pour faire passer les usines d'épuration d'une économie linéaire à une économie circulaire. En France et à l'international, elles ont développé des technologies de pointe permettant notamment :

- La réduction des volumes des boues d'épuration et leur valorisation en agriculture,
- La réutilisation des eaux usées traitées,
- La production de biogaz (méthanisation) et de bioplastiques à partir du traitement des eaux usées.

• Les entreprises de l'eau proposent de nombreuses solutions permettant de **réduire le volume des boues d'épuration et de les réutiliser** à des fins agricoles. Leur potentiel énergétique est également valorisé sous forme de biogaz.

↳ Leur **valorisation se fait essentiellement dans la filière agricole : 77% des boues traitées par les entreprises de l'eau, et 70% de celles produites en France**, sont recyclés en épandage et en compostage*.

↳ La production de biogaz est une filière de production d'énergies renouvelables qui permet aussi de limiter les émissions de CO₂ des stations d'épuration qui en sont équipées. Ainsi, depuis 2015, la station d'épuration de Strasbourg-La Wantzenau alimente en partie le réseau de distribution de gaz de ville grâce à une unité de production de bio-méthane, ce qui permet de chauffer plus de 5 000 logements.

• Les entreprises maîtrisent des technologies permettant de donner une seconde vie aux eaux usées après traitement. La **réutilisation des eaux usées traitées est une solution alternative prometteuse pour la préservation des ressources en eau**, qui est aujourd'hui mise en œuvre davantage hors de nos frontières,

- ↳ Ainsi, dans la ville D'Abou Dhabi aux Emirats Arabes-Unis, 300 000 m³ d'eaux usées sont recyclés chaque jour à des fins d'irrigation et d'arrosage.
- ↳ Grâce à ces savoir-faire, Windhoek, capitale namibienne, est la première ville au monde à produire directement de l'eau potable à partir des eaux usées municipales. La nouvelle usine, équipée de procédés de traitement très complexes, permet aujourd'hui de satisfaire 35% des besoins en eau potable de la ville et son agglomération, alimentant près de 300 000 personnes chaque jour.
- ↳ Sur certaines îles de la côte atlantique, la réutilisation des eaux usées a permis de maintenir une activité agricole dans un contexte insulaire où la ressource en eau est rare (pour l'irrigation des cultures à Noirmoutier, par exemple). Cependant, bien que la réglementation le permette, cette possibilité est très peu mise en œuvre en France. Cette solution alternative a été implantée pour l'arrosage de plusieurs parcours de golf : à Saint Maxime (Var) et à Pornic (Loire-Atlantique), par exemple.

A l'échelle nationale, à peine 0,1%* des eaux usées traitées est aujourd'hui réutilisée, alors que la Commission Européenne a fixé l'objectif de multiplier par 6 les volumes d'eaux recyclés.

- Par ailleurs, les entreprises de l'eau développent actuellement une nouvelle filière de recyclage à partir du traitement des eaux usées : la récupération du phosphore. Cette nouvelle forme de valorisation, pourrait couvrir 20% de la demande mondiale actuelle en phosphore. Elle est essentielle pour la préservation des phosphates, des ressources naturelles essentielles à la vie et à l'agriculture notamment, qui tendent à s'épuiser et dont le prix ne cesse d'augmenter.
 - ↳ Les entreprises françaises de l'eau exportent leurs savoir-faire en la matière à l'international, avec de récentes mises en œuvre de ces procédés, notamment dans les usines de traitement d'eaux usées de dernière génération des villes de Borås en Suède, ou de Marselisborg, au Danemark.
 - ↳ Des expérimentations ont été faites en France, notamment dans une station d'épuration à Nîmes, mais un cadre réglementaire européen et national favoriserait une véritable implantation de ces solutions de recyclage.

Des perspectives pour libérer l'innovation

La FP2E a récemment appelé l'attention des candidats à l'élection présidentielle et des futurs législateurs sur 5 défis majeurs en matière de politique de l'eau, parmi lesquels l'adaptation des services d'eau et d'assainissement dans la transition écologique, par le développement de l'économie circulaire. Aujourd'hui, la fédération rappelle ses recommandations pour atteindre cet objectif :

- ↳ Elle appelle à l'élaboration d'une réglementation **stimulant l'aboutissement de l'innovation** aux plans européen et national ;
- ↳ Elle incite à développer de **nouveaux modèles économiques et contractuels** par la capacité d'expérimentation des collectivités locales, aujourd'hui trop peu sollicitée ;
- ↳ Elle souligne la nécessité d'inciter les élus à utiliser, en matière de gestion des eaux usées, leur droit à l'expérimentation et à la prise de « risque ».

« Au cours des 30 dernières années, nos entreprises ont fortement contribué à la dépollution des eaux usées sur le territoire français, et a exporté ce savoir-faire à l'international. Au-delà des enjeux sanitaires vitaux auxquels elle répond, la dépollution des eaux usées joue un rôle majeur dans la préservation des ressources naturelles. C'est avec des politiques volontaristes que nous en ferons, collectivement, un pilier de l'économie circulaire. », affirme Bertrand Camus, Président de la FP2E.

* Etude BIPE 2015

** Rapport ONU 2015

A propos de la FP2E : La FP2E regroupe la quasi-totalité des entreprises assurant la gestion des services d'eau et d'assainissement en France, après mise en concurrence. Ses adhérents sont : Aqualter Exploitation, Derichebourg Aqua, Saur, Société des Eaux de Fin d'Oise, Sogedo, Suez et Veolia. L'objectif de la FP2E est d'apporter aux différentes parties prenantes (élus, représentants des consommateurs, responsables de l'autorité publique, journalistes, ONGs), un éclairage professionnel sur les thématiques des métiers de l'eau en France et en Europe, en particulier sur les sujets où l'intérêt général est engagé.